

Ecole Élémentaire Jacques Prévert - 5 bis rue du Parc - 35590 Saint Gilles

Procès-verbal du conseil d'école du vendredi 12 juin 2015

Ordre du jour :

Etaient présents : Mr D., directeur, président du Conseil d'Ecole

- Les enseignants : Mmes C., C., G., L., L., R., Mr R., T., LD.,
- Les parents : Mmes T., H., A., P., G.,
- Mr T., maire de Saint Gilles
- Mme D., adjointe aux affaires scolaires

Excusés: Mr B., IEN ; Parents : Mmes N., J., R. ; Mme M., DDEN

- **Approbation du compte rendu du Conseil d'Ecole précédent**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

- **Projets et activités pédagogiques de l'école et des classes**

CM1-CM2 : Classe de découverte à Crest-Voland au mois de mai. Bilan très positif malgré la météo défavorable. Le programme a été quelque peu modifié à cause de l'absence de neige. ¼ de l'effectif a découvert la montagne pour la première fois. Le 30/06/15 aura lieu une réunion bilan de ce voyage avec les parents (diaporama, etc.).

CP-CE1 : - découverte de l' "Ecole d'autrefois" ; travail sur les insectes (fourmis et phasmes).

- Une rencontre musicale à l'Hermitage avec d'autres élèves a eu lieu.

- Les élèves de GS en maternelle ont profité d'un échange de classe (liaison GS/CP) en venant dans les classes de CP.

CE2 : travail sur le thème de la mer en lien avec le spectacle choral ; échange d'élèves entre les deux CE2 pour travailler sur des poésies.

Pour l'ensemble des classes :

- Des visites à la bibliothèque municipale de Saint Gilles ont eu lieu, notamment sur le thème de la guerre.

- Le spectacle de fin d'année accueillera plus de 700 personnes au total au Sabot d'Or. L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le prêt de la salle et les intervenants de l'école de musique de la Flume.

- A partir du 22/06 aura lieu la Semaine des Arts en maternelle et élémentaire. L'inauguration d'une fresque aura lieu le lundi 22 à 18h.

Prévention routière : le directeur constate que l'action menée par la gendarmerie au sein de l'école n'a pas eu lieu cette année. Habituellement la brigade de Fougères, à la demande de la municipalité, intervenait auprès des élèves de CM2. Madame l'adjointe aux affaires scolaires prend note de cette demande.

Un parent évoque la possibilité de contacter la DDTM 35 pour qu'une action "sécurité routière" soit menée.

- **Prévision des effectifs pour l'année scolaire 2 015 – 2 016**

A la rentrée 2015, l'école commencera à 9 classes, puis, un comité technique tranchera sur l'ouverture ou la non-ouverture d'une 10^{ème} classe. A ce jour, 246 élèves sont prévus pour la rentrée 2015/2016. Le directeur est plutôt optimiste pour l'ouverture.

- **Installation de la 10^{ème} classe en cas d'ouverture**

Le directeur demande si la 10^{ème} classe sera à l'emplacement de l'actuelle salle audio-visuelle. Madame l'adjointe aux affaires scolaires confirme que ce sera le cas.

L'aménagement est déjà planifié : déplacement de la porte de la salle audio en juillet par la régie (services techniques de la ville) ; reprise du mur près de l'escalier fait en régie également pendant les vacances scolaires ; remise en état des murs (peintures) par la régie ; pause d'un sol souple commandé (juillet) ; pose d'un éclairage tableau commandé et d'un tableau identique à celui qui est dans la classe S16. Le mobilier sera commandé dès que la décision d'ouverture sera officiellement prise. A ce niveau-là, le budget est voté pour l'ensemble de ces travaux et de fournitures de mobilier.

- **Crédits alloués à l'école par la mairie pour l'année 2015**

Augmentation des subventions pour les fournitures scolaires de 2%.

En travaux : pause d'une gâche électrique sur la porte d'entrée principale pour améliorer la sécurité. Le Directeur des Services Techniques doit venir étudier le futur système.

Pour répondre à la législation, un drapeau et la devise nationale vont également être réinstallés sur le fronton de l'école. Les 3 tableaux existants (Liberté Egalité Fraternité) seront accrochés à l'intérieur et mieux valorisés.

Pour l'ensemble du groupe scolaire : le système d'alarme sera modifié (maternelle équipée du même dispositif qui existe dans l'élémentaire), les boiseries côté sud seront également refaites.

Deux sonneries seront installées : une pour l'élémentaire et une autre pour la maternelle.

Un nouveau vidéoprojecteur sera également installé dans la salle S11.

- Sécurité à l'école

Le directeur rappelle les courriers qu'il a envoyés au maire les années passées (2009, 2012, 2014) qui concernent des points de sécurité à l'école. Deux aspects bien différents sont évoqués :

- le week-end sur la cour de l'école : les terrains sont utilisés, des déchets sont retrouvés sous le préau, dans les cabanes.
- les locaux scolaires le midi : les enfants passent par les couloirs pour se rendre au restaurant scolaire. Beaucoup d'endroits sont difficiles à surveiller et le risque d'accident est avéré. Un chemin extérieur entre la cour de l'école et le restaurant scolaire serait une solution d'un cheminement plus sûr.

Actuellement, ces problèmes ne cessent pas. Dernièrement, il y a eu des intrusions le week-end à l'école (morceaux de verre de bouteille, graffitis obscènes sur le mur du préau). Quant aux problèmes de sécurité pendant le temps périscolaire, si ce temps n'est pas de la responsabilité des enseignants, on ne peut malgré tout pas fermer les yeux lorsqu'on est témoin d'évènements. Des bousculades ont lieu dans les couloirs, les enfants courent dans les escaliers, chahutent dans la queue du self (cette file d'attente étant peu surveillée). Des zones sont difficiles à surveiller et posent problème. Certains élèves sont déjà sortis de l'école près de l'escalier entre la haie et le grillage, derrière le self, à l'insu des animateurs. Des dégradations et des vols ont eu lieu dans les couloirs, des sacs fouillés, etc.

Une réadaptation de la venue des élèves au self peut être envisagée. L'ouverture d'une classe en maternelle, celle conditionnelle en élémentaire imposent une réorganisation pour la restauration : séparation des élèves en deux services.

Des enseignants proposent d'idée suivante : une classe = un horaire, avec priorité aux CP au premier service.

L'utilisation de la salle audio-visuelle comme salle de classe enlèvera une possibilité de repli pour les élèves en cas de pluie.

La municipalité réfléchit à la pose d'un algéco aux normes actuelles dans l'angle sud-ouest de la cour, sur le côté du préau.

L'installation de ce bâtiment sera envisagée fin septembre 2015 selon l'ouverture de la 10^{ème} classe. Coût : environ 60 000€.

Les enseignants demandent à ce que des rubans identiques à ceux du hall d'entrée soit installés dans certains endroits sensibles de l'école (barrer des couloirs) et ainsi marquer une frontière bien nette à ne pas dépasser par les enfants.

La propreté de la cour : déjections canines et/ou félines ?

Une enseignante demande s'il serait possible que des gens des services municipaux puissent venir le lundi matin nettoyer la cour avant l'arrivée des élèves. Pour Mr le Maire, il paraît difficile actuellement de modifier les plannings très serrés des agents. Il poursuit, concernant les intrusions sur la cour. La gendarmerie a été sollicitée pour réaliser une patrouille supplémentaire dans la ville.

Une parent d'élève évoque le cas d'une élève qui a pu ressortir de l'école entre 8h20 et 8h30 pour retourner chez elle prendre ses affaires oubliées, et ce malgré la présence de deux agents du périscolaire dans le hall d'accueil.

L'équipe enseignante a bien pris en compte ce fait qui s'est passé sur temps scolaire. 8h20-8h30 est un moment difficile car les allers et venues sont nombreux. Ce point sera revu très prochainement en conseil des maîtres.

Les travaux d'installation des poubelles enterrées ont imposé une modification de la circulation qui rendait l'accès à l'école très dangereux. Mr le Maire explique que ces travaux étaient le fait de Rennes Métropole, tant pour l'emplacement choisi que pour la maîtrise d'œuvre. La délégation des travaux impliquent un calendrier que les entreprises gèrent à leur gré.

- Rythmes scolaires

Les enseignants souhaitent faire un 1^{er} bilan d'une année scolaire.

L'équipe enseignante regrette que l'emploi du temps de la semaine scolaire n'ait pas été modifié, d'autant que nous pensions que nos arguments, sur l'alignement des heures de sortie l'après-midi, avaient été pris en compte et compris. Les petits sont plus fatigués et les horaires sur la semaine renforcent cette fatigabilité. Pour les grands, la cinquième matinée est bénéfique mais les après-midis ne sont pas adaptés à une exploitation pédagogique satisfaisante. Les après-midi courts (sortie à 15h15), ne permettent qu'une seule activité. Les après-midis longs (sortie à 16h00) sont interminables, d'autant qu'il n'y a plus de récréation possible. Dès le jeudi soir, les enfants sont vraiment fatigués.

Mr le Maire explique qu'il a souhaité qu'un bilan complet soit fait après une année de fonctionnement effective. La question du budget communal limite fortement les modifications sur les horaires actuels. Il faudra faire un bilan point par point de l'année 2014/2015 pour prendre du recul et pouvoir l'améliorer, d'autant que le calendrier est également visé par le Directeur Académique.

Le comité de suivi prendra en compte tous ces points dès octobre 2015.

Le directeur ajoute que l'organisation des TAP, telle qu'elle est, contraint presque tous les élèves à y rester. Or, avec des horaires de sortie identiques à tous les élèves, les TAP pourraient voir leurs effectifs diminuer (selon l'IEN, une école a compté jusqu'à -20% de l'effectif).

L'ensemble des participants reconnaît la difficulté de la gestion du périscolaire pour les communes. C'est très difficile à mettre en place, tant sur le plan humain que financier.

Saint-Gilles, le 22/06/15

Le secrétaire de séance
Monsieur LD.

Le président du Conseil d'école
Monsieur D.